



Association des Patients Souffrant
du Syndrome de l'Intestin Irritable

Offre de Bénévolat

Coordinateur/trice des bénévoles régionaux

Créée en 2010, l'Association des Patients Souffrant de l'Intestin Irritable (APSSII) a pour objectifs d'améliorer l'information sur le SII et sa prise en charge, d'accompagner les souffrant(e)s, de faire avancer la recherche et d'obtenir une meilleure considération de la maladie. L'association est régie par la Loi du 1er Juillet 1901, reconnue d'intérêt général et agréée par le Ministère en charge de la Santé.

L'APSSII recherche son/sa nouvel(le) Coordinateur/trice des bénévoles régionaux.

La mission consiste à **animer et à développer l'équipe des bénévoles chargé(e)s d'accompagner les souffrant(e)s et de faire connaître le SII en régions.**

L'équipe des bénévoles régionaux se compose de :

- 12 Relais qui proposent aux adhérent(e)s d'échanger sur leur expérience de souffrant(e)s : groupes de parole, ateliers diététiques, activités culturelles, randonnées, pique-niques... Ils animent également la présence de l'APSSII sur leur territoire : relations avec les CHU (Centres Hospitaliers Régionaux), les instances institutionnelles régionales et départementales, ainsi que la presse régionale, et assurent la présence de l'APSSII dans les forums et les congrès régionaux.
- 20 Ami(e)s, dont la mission est essentiellement de faire connaître le SII et l'APSSII aux professionnel(le)s de santé, et d'aider leur Relais dans le bon déroulement des activités proposées aux adhérent(e)s.

Description de la mission de coordinateur/trice :

Dans la continuité du travail mené par vos prédécesseurs, et avec l'appui de notre collaboratrice salariée « Chargée de vie associative », votre mission sera de coordonner, animer et développer l'équipe des bénévoles régionaux :

- **Développer** : la veille sur de potentiel(le)s bénévoles est l'affaire de tou(te)s. Lorsqu'une personne souhaite s'engager en tant que bénévole, vous mènerez les démarches de validation (entretien(s) exploratoire(s), signature de la Charte de bénévolat et de la Convention d'engagement) pour une meilleure intégration dans l'équipe.
- **Coordonner** : à la croisée des activités développées par chaque Relais sur son territoire, et dans le cadre d'une enveloppe budgétaire annuelle définie par le Conseil d'Administration, vous faciliterez leur déroulement (validation remboursement de frais, soutien logistique).
- **Animer** : vous faciliterez l'échange de pratiques et accompagnerez l'esprit d'équipe en animant des réunions régulières en visio, et une fois/an en présentiel. L'écoute des Relais, de leurs attentes et suggestions, peuvent vous amener à concevoir collectivement des propositions en vue de faire progresser l'APSSII.
- **Analyser et rendre compte** : véritable « relais des relais » auprès de la Présidente et du Conseil d'Administration, vous les informerez de l'activité des bénévoles et solliciterez leur avis ou leur décision si nécessaire. Annuellement, vous serez sollicité(e) pour la synthèse des temps de bénévolat, ainsi que la synthèse des activités menées.

Estimation du temps : 12 heures par semaine en lissage annuel dont 95% à distance.

➔ **Vous êtes intéressé(e) par l'offre ?**

Merci de nous écrire à contact@apssii.org

en précisant l'objet : Mission Coordination des bénévoles régionaux